



## → Communiqué de presse

Rennes, le 17 septembre 2009



# Crise laitière : les Régions de l'Ouest privilégient la réponse européenne

## Bretagne, Basse-Normandie et Pays de la Loire au SPACE

**Laurent Beauvais, Président de la Région Basse-Normandie, Jean-Yves Le Drian, Président de la Région Bretagne, et Dominique Tremblay, Vice-Président de la Région des Pays de la Loire, demandent au Gouvernement français de soutenir les éleveurs, via les aides du FEADER, et s'engagent à agir à Bruxelles pour une régulation publique des marchés et le gel de l'augmentation des quotas de 1% par an.**

MM. Le Drian, Beauvais et Tremblay ont réaffirmé la position commune des Régions de l'Ouest, exprimée dès le mois de février 2008 :

- > pour le maintien des quotas laitiers réactifs et flexibles,
- > pour une politique efficace de régulation des marchés agricoles,
- > pour une agriculture durable et diversifiée sur tout le territoire européen.

### **Soutenir les éleveurs par le biais du FEADER**

Le « bilan de santé de la PAC », établi fin 2008, dégage de considérables marges de manœuvre budgétaires pour que la France puisse soutenir ses éleveurs laitiers par le biais du FEADER, le second pilier de la PAC.

Les Régions demandent donc au Gouvernement de mettre immédiatement à profit cette opportunité pour sauver des milliers d'exploitations de la faillite et de la disparition. L'attribution de ces aides devra se faire de la manière la plus transparente possible, en y associant les Conseils régionaux.

### **Régulation publique et gel de l'augmentation des quotas de 1 % par an**

Mais bien plus que des aides, c'est d'une véritable politique de régulation publique dont l'agriculture a besoin.

Les Présidents de Région s'engagent à agir à Bruxelles, dans la mesure de leurs moyens, aux côtés d'autres régions européennes et de parlementaires européens, afin d'amener le Conseil et la Commission à reconsidérer leur position dogmatique sur la libéralisation des marchés agricoles.

Ils demandent en particulier le gel de l'augmentation du quota laitier de 1% par an qui condamne les agriculteurs à être payés en dessous de leur prix de revient.

**Contacts presse : Région Bretagne - Odile Bruley ☎ 02 99 27 13 55 ou 06 76 87 49 57  
Région Basse-Normandie - Caroline Monnot ☎ 02 31 06 96 27  
Région des Pays de la Loire - Laurence Guimard ☎ 02.28 20 60 61**